

Compte-rendu commission municipale Sur les activités périscolaires du 07 novembre 2013

Représentants de la mairie présents : M. Meyer, maire-adjoint aux finances et activités périscolaires ; Mmes Dodote, Monier et ? , conseillères municipales, Mme Avisse, responsable du service périscolaire.

Représentants des parents des centres : Esther Noel Souc, centre des Tilleuls, Delphine Jouahri, centre du Verger.

Bilan été 2013

Toutes les structures d'accueil étaient ouvertes au mois de juillet 2013. En Août 2013, 2 centres étaient fermés. 9826 présences d'enfants ont été recensées pendant cette période. Une hausse de la fréquentation a été constatée pour juillet et une baisse en août.

Les activités proposées ont été variées : la découverte de l'Amérique, les cow-boys et les indiens, les mini-clubs (type club med), la découverte du Brésil... avec des jeux collectifs ou plus individuels dans un cadre artistique, sportif, autour du jeu...

Des sorties ont été organisées (aquatiques avec la piscine et les bases de loisirs ; visite de la cité médiévale à Provins, sortie à la ferme, au bois de Grâce, parcs d'attractions, Laser game...)

L'action « cœur de quartier » a eu lieu cette année. Il s'agit d'un projet qui vise à favoriser les rencontres et les activités proposées par les centres avec les enfants du quartier ou de quartiers différents. Les différents quartiers de Noisiel ont été investis à tour de rôle entre le 10 juillet et 14 août. Les activités proposées sont nombreuses (cello'Graph, Henné, jeux de société, jeux sportifs, flash mob, jeux du monde, danse Bollywood, Djembé...). Cette action sera proposée pour l'année 2014.

Séjours vacances

69 jeunes de 6 à 17 ans sont partis en séjours vacances (au lieu de 86 au départ). Le coût des séjours et la thématique des 12/14 ans trop axée sur le sport ont découragé les familles et enfants.

Mais, 80 % des enfants et adolescents sont partis cette année (66 % seulement en 2012). Il est donc maintenu la diminution du nombre de séjours.

Les familles sont satisfaites, dans l'ensemble, par les hébergements, l'encadrement et les activités proposés. Quelques problèmes d'organisation ont été constatés (séjour en Espagne notamment).

Mini-séjours :

La durée d'un mini-séjour est de 5 jours et 4 nuits maximum.

7 mini-séjours ont été proposés pour les enfants de 4/5 ans à 12/14 ans (cirque/campagne, raid aventure, base de loisirs de Cergy).

80 places en mini-séjours ont été proposées aux enfants ne partant pas en vacances prioritairement. 73 inscriptions ont été faites.

Cette nouvelle formule a remporté un vif succès. Le coût moyen d'un séjour est de 80 euros, tarif plus abordable que les séjours vacances.

Pour les séjours vacances, Il a été proposé de stabiliser le nombre de séjours proposés, de scinder en trois la tranche d'âge des 6/12 ans en 6/8 ans, 8/10 ans et 10/12 ans, de proposer des départs pour les différentes tranches d'âge en juillet et en août, de proposer des thèmes d'activités plus variés pour les 12/14 ans.

Pour les mini-séjours, il a été proposé de reconduire la formule de l'année 2013, de communiquer plus en amont auprès des familles et de permettre les inscriptions dès la mi-juin.

Il va être aussi proposé de distribuer des questionnaires de satisfaction auprès des familles au moment de l'inscription afin de réaliser des bilans avec les différents prestataires.

Projet de l'année : Enfance de l'art

Le projet pédagogique défini pour l'année 2014 et commun à toutes les structures est l'enfance de l'art. Le thème « le land art » ou « le street art » s'adresse à tous les publics et comporte différentes approches.

Le street art : mouvement artistique développé dans des endroits publics ou dans la rue (projection vidéo, graffiti, cello'graf...)

Le land art : art éphémère mettant en scène la nature (sculpture végétale, tableau minéraux, maison d'insectes...).

Les objectifs : développer l'imagination, la manipulation, comprendre la nature, découvrir de nouveaux artistes etc...

Les différentes approches : mise en scène de la nature, observation, jardinage, arts plastiques.

L'enfance de l'art aura pour finalité un grand parcours pédagogique au Parc de Noisiel. Le travail des enfants sera ainsi valorisé (2^{ème} trimestre 2014).

Point sur les nouveaux rythmes scolaires et les ateliers du PEDT :

Ce sujet a suscité beaucoup de questions et de remarques des représentants de parents.

M. Meyer a fait part de l'intérêt que la mairie de Noisiel apporte à la qualité du PEDT, même si des dysfonctionnements ont été et sont encore constatés. Pour la maternelle, la situation semble plus problématique qu'en élémentaire. Une réflexion est d'ailleurs menée dans ce sens afin d'améliorer le dispositif actuel.

Combien d'animateurs participent au PEDT et quelle est leur formation ?

En plus des personnels permanents des centres (35), 2 éducateurs sportifs, 5 enseignants, 7 artistes locaux et des 28 animateurs associatifs, 4 atsem, 81 vacataires ont été recrutés (dont presque la moitié ont le BAFA).

Les nouveaux animateurs vacataires bénéficient d'une formation de 2 jours. Ce qui semble

insuffisant aux yeux des représentants de parents, même si la volonté de la mairie est de faire du mieux possible ; comment peut-on former des personnes en 2 jours de façon équivalente à des animateurs qualifiés qui ont des diplômes et de l'expérience ? Il s'agit de la prise en charge d'enfants de 3 à 11 ans avec une formation spécifique et une approche particulière au niveau pédagogique et éducatif.

Suite au problème soulevé par un des représentant concernant le langage employé et inapproprié par certains animateurs, Mme Avisse insiste sur le fait qu'elle rappelle aux nouveaux animateurs les règles de comportement à avoir avec les enfants. Une des conseillères présentes fait part qu'il ne s'agit pas forcément d'un comportement de nouveaux animateurs seulement.

Problème du taux d'encadrement des enfants pendant les ateliers PEDT :

Un exemple est cité par un des représentants de parents. En effet, l'absence d'un animateur à la Ferme du Buisson, ce jour, a provoqué l'annulation d'une activité donnée (le modelage) car l'animatrice s'est retrouvée avec 19 enfants au lieu d'un groupe de 9-10. Impossible pour elle d'assurer son atelier (trop d'enfants à encadrer et pas de matériel disponible). Elle a improvisé, de manière positive, certes une activité plutôt sportive mais cela soulève le problème des remplacements de manière générale. Le maire-adjoint reconnaît que ce problème n'est pas réglé, d'autant plus que certains animateurs ne préviennent que très tardivement (vers 15 h pour 15 h 30) de leur absence. Ce qui ne laisse pas suffisamment de temps aux équipes pour s'organiser et faire appel à d'autres animateurs.

Problème du mercredi après-midi :

Pour les raisons déjà évoquées dans d'autres réunions, le maire n'accepte pas que les parents prennent leurs enfants à 13 h 30. Les enfants qui mangent à la cantine doivent aller au centre. M. Meyer précise qu'à priori, 20 à 25 % des élèves seraient concernés par la sortie à 13 h 30. Il n'en reste pas moins que ce problème reste en suspens pour les représentants de parents des centres et des écoles.

Activités pour les ateliers concernant la maternelle :

Un des représentants indique que l'intitulé des activités a changé et que ces activités sont trop généralistes (exemple : autour du jeu, atelier des 5 sens). Selon Mme Avisse, ce choix a été fait volontairement pour permettre de mieux gérer les ateliers. M. Meyer a précisé qu'un travail sur le contenu des activités est en cours, car les enfants de la maternelle ne peuvent pas être pris en charge de la même façon que les enfants de l'élémentaire (sieste, fatigue, autre rythme...).

M.Meyer précise qu'un comité technique a été mis en place pour le PEDT :

Présidé par lui-même, il se réunit 1 fois par semaine pour répondre aux besoins (par exemple : décision prise dans ce comité pour dégager les référents d'une activité afin qu'il soit affecté à la prise en charge des différents ateliers dans les écoles).

Il a constaté que le recrutement était difficile mais trouve que cela va mieux. Le problème est de faire face à l'absentéisme. Certaines coordinatrices (comme Mme Avisse) ont déjà été amenées à faire des activités pour pallier au manque d'animateurs : « cela ne se passe pas si mal », selon Mme Avisse.

Goûter des enfants fournis par les parents :

Les représentants de parents précisent que les enfants n'ont pas toujours le temps de prendre leur goûter, que certains enfants sont jaloux des goûters des autres. Mme Avisse précise que le temps de goûter se passe bien en général. Les représentants demandent à ce que la mairie puisse fournir un goûter à tous les enfants mais M. Meyer précise que cela coûterait trop cher.

Surcoût pour les familles concernant la nouvelle tarification (mercredi et centre à partir de 15 h 45) :

M. Meyer a précisé que les tarifs étaient en révision, notamment pour les jours où les enfants vont au à l'étude et au centre de loisirs (goûter donné par les parents) ainsi que le mercredi.

Souhait des représentants de parents du centre mais aussi des écoles de visiter les ateliers du PEDT pour voir comment ils se déroulent :

Cette proposition a été acceptée par M. Meyer pour les représentants des centres uniquement, pas pour les représentants des parents des écoles. Mme Avisse s'est proposée d'accompagner les parents.

Participation des représentants des centres au comité de pilotage du PEDT :

Un des représentants de parents des centres (au nombre de 6 pour l'ensemble de la commune) a demandé à participer aux diverses réunions du comité de pilotage du PEDT. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le maire-adjoint en a pris acte et les représentants des centres seront invités à partir de la prochaine réunion.

Questions diverses

Centre provisoire du Verger :

Plusieurs problèmes ont été soulevés par un des représentants concernant le centre provisoire, notamment sur la sécurité des locaux, l'éclairage extérieur et le sol de la cour de récréation.

Il faut savoir que les bâtiments appartiennent à la communauté d'agglomération du Val Maubuée (anciennement SAN). Certains travaux ne dépendent pas de la mairie mais il est possible d'apporter des améliorations.

La poignée de la porte va être changée. Un groom va être installé. Les représentants de parents avaient à l'origine demandé l'installation d'un interphone, ce qui n'a pas pu être fait.

Pour l'éclairage, la mairie a été informée de ce problème et va voir ce qui est possible. Les représentants de parents ont demandé un éclairage dans la cour devant le centre.

Pour le sol de la cour en particulier l'été, la meilleure solution, selon Mme Avisse pour le service périscolaire, est d'arroser le matin et l'après-midi afin que la poussière ne vole pas. Les travaux concernant le sol dépendent de la communauté d'agglomération et non pas de la mairie.

Nouveau centre du Verger : souhait de connaître l'avancée des travaux à venir.

Les représentants de parents ont demandé un état des lieux concernant la reconstruction du centre et du cinéma. Pour l'instant, la recherche des entreprises est toujours en cours avec un certain retard. Les travaux devraient commencer en janvier 2014.

Les goûters au centre :

Les goûters pour les primaires ont été améliorés (3 composants par enfant). Ils sont préparés par le prestataire.

Pour information, cette réunion a duré 2 h 30 et étant donné qu'il n'y a pas de secrétaire pour prendre des notes, il a été difficile de tout retranscrire. Aussi, M. Meyer a insisté sur le fait que, dans les centres de manière générale, s'il y a des problèmes concernant la prise en charge des enfants en particulier, il ne faut pas hésiter à en faire part soit aux directeurs des centres, à Mme Avisse (responsable du service périscolaire). Les représentants sont aussi là pour soulever les difficultés auprès des services concernés.

Pour les représentants des centres présents,
Delphine Jouahri